



Vue des baraquements provisoires des bâtiments communaux pendant la reconstruction (coll. part).

IVR22_20030202593NUCAB

Auteur de l'illustration : Inès Guérin

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation